



©

**UNION RÉGIONALE  
GRAND EST**

Suivez toutes nos actions sur :  

DANS CETTE ÉDITION :

Région Grand Est

Page 2

Mobilisation du 22 mai 2018

Page 2

L'**UNSA** sur le terrain...

Page 3

Bon à savoir / Concours et examens pro

Page 4

Rejoignez-nous :

**Téléchargez**

le **BULLETIN D'ADHÉSION**

(sur notre site : rubrique

« **Infos pratiques / Comment adhérer ?** »)



et le

**FORMULAIRE DE PRÉLÈVEMENT**



**IL FAUT SAVOIR QUE :** la cotisation syndicale ouvre droit systématiquement à un **crédit d'impôt** égal à **66 %** du montant versé (article 23 de la loi n° 2012-1510).



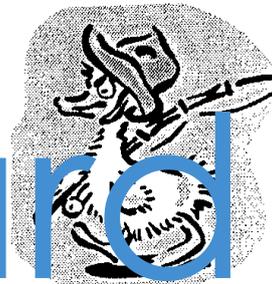
**Faites un geste pour l'environnement :**

**Après avoir lu ce journal, ne le jetez pas !**

**Faites en profiter un€ de vos collègues !!!**

LE

# Canard



DES TERRITORIAUX

Avril

2018





Sylvie WEISSLER

Secrétaire générale de l'Union Régionale Grand Est. Membre du Bureau Fédéral.

## Région Grand Est

### Mobilisation du 22 mai 2018

L'**UNSA** déplore une posture fermée et univoque du Gouvernement. Elle regrette que celui-ci n'envisage les services publics que sous l'angle d'un **fardeau budgétaire**.

Les changements majeurs envisagés :

- Restructurations
- 120000 suppressions de postes
- Modification des règles statutaires
- Modification des modalités de recrutement et de rémunération
- Affaiblissement des protections et des garanties dont ils bénéficient
- Diminution du nombre et du rôle des instances de dialogue social
- Amoindrissement des capacités de recours
- Affaiblissement de la prise en compte de la santé au travail.

**MOBILISONS-NOUS LE**  
**22 Mai 2018**  
**14h00**  
**Place Kléber**  
**STRASBOURG**



>> En savoir plus [Appel intersyndical](#) [Mobilisation du 22.05.18](#)



**Rédacteur en chef :**  
WEISSLER Sylvie

**Equipe de rédaction et conception graphique :**

KRAUSS Philippe  
LEGROS Gaby  
NIÇOISE Laetitia  
SIFFERMANN Roland

**Diffusion gratuite**



**Ne laissez pas les autres choisir pour vous !**

**VOTEZ VOS REPRESENTANTS AUX CT/CAP/CCP**

**Le 6.12.2018**

# Le Gouvernement ouvre une concertation

avec les organisations syndicales de la Fonction Publique :

Pendant près d'un an, 4 chantiers seront au cœur des échanges :

- Les instances consultatives des personnels (CT/CHSCT, CAP) ;
- Le recours accru au contrat dans la Fonction Publique ;
- La rémunération, y compris la prise en compte du mérite ;
- L'accompagnement des agents durant leur carrière et les plans de départs volontaires.

A l'issue de cette concertation, un projet de loi devrait être déposé au cours du premier trimestre 2019.

Le 9 Avril 2018 s'est tenue le premier chantier « **dialogue social** » dans la Fonction Publique. A ce stade, la concertation débute sans réel dialogue alors même que l'objet est de l'améliorer ! Mais ce n'est pas le seul paradoxe, il s'agit d'avancer sans connaître ni le cap, ni les modalités, alors que trop de sujets sont ouverts en même temps dans l'agenda social, tout en se penchant sur les conditions de réussite du dialogue social.

Or un dialogue social de qualité repose avant tout sur la confiance et le respect que se portent les différents acteurs.

L'**UNSA** défend l'importance des instances consultatives des personnels (Comité Technique, Commissions Administratives Paritaires, Commissions Consultatives Paritaires et Comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail) qui permettent d'améliorer le fonctionnement des services publics, de veiller à ce que tous les agents puissent avoir des conditions de travail décentes et protectrices de leur santé et de leur sécurité, que la gestion des personnels ne se résume pas à une suite de décisions arbitraires au profit de quelques-uns.

L'**UNSA** a souhaité rappeler :

- sa volonté de conserver toutes les instances (CT/CHSCT et CAP) et toutes leurs attributions ;
- sa volonté de préserver les droits et les garanties de protection des agents publics.

L'**UNSA** demande, instamment, au Gouvernement d'ouvrir une réelle concertation à partir d'un diagnostic partagé et sans escamoter les intérêts de agents.



# A l'UNSA, les territoriaux c'est une grande famille

## Zoom sur...



**Des professions diversifiées, des agents engagés qui aiment leur métier. Ce mois-ci, nous avons le plaisir de vous présenter Corinne (Illkirch-Graffenstaden) :**

Bonjour Corinne,

**UNSA : Peux-tu nous présenter ta collectivité ?**

**Corinne :** La Ville d'Illkirch-Graffenstaden est une collectivité de plus de 27 000 habitants, située au sud de Strasbourg. Ville fleurie à « 4 fleurs », certifiée ISO 14001, elle se distingue aussi par d'autres trophées et labels comme, par exemple : le label EVE (Espaces Verts Ecologiques), le trophée WEBECOLES, le trophée de l'aménagement urbain, etc... Illkirch a récemment décroché le prix de la ville la plus cyclable de France. 304 agents y oeuvrent au quotidien au service des usagers. C'est une ville à dimension humaine avec un dialogue social constructif.

**UNSA : En quoi consiste tes missions ? Donne-nous un exemple de journée-type ?**

**Corinne :** Je suis Agent Territorial des Ecoles Maternelles (ATSEM) depuis 1999 et fait partie en tant que tel du personnel de la Mairie d'Illkirch-Graffenstaden.

Mes deux principales missions consistent à :

- (1) assister le personnel enseignant à l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants, âgés de 3 à 6 ans, ainsi qu'à la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel mis à leur disposition ;
- (2) assurer l'accueil et l'organisation des activités périscolaires suivant un projet pédagogique qui, lui, s'appuie sur le projet éducatif de la Ville d'Illkirch (co-éducation, éducation de la citoyenneté, développement durable, volets santé/alimentation/sport/rythme de l'enfant et accès à tous à la culture).

L'équipe des ATSEM participe également à la communauté éducative et intervient, en été, dans l'animation de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

**UNSA : Depuis quand es-tu représentant du personnel ?**

**Corinne :** Depuis 2014, je suis représentante du personnel, élue au Comité Technique de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden et à la CAP de catégorie C, placée auprès du CDG67.

Avec l'UNSA, j'ai le plaisir de travailler en équipe, ce qui est pour moi très enrichissant humainement et m'a permis d'avoir une vision d'ensemble des problématiques que peut rencontrer le personnel de la Mairie d'Illkirch.

**UNSA : Quels sont pour toi les dossiers prioritaires à Illkirch ?**

**Corinne :** Dans un climat social complémentaire avec la Mairie, nous avons participé, conjointement avec l'UNSA, à l'élaboration d'une Charte pour les

ATSEM. Cette charte a été une grande avancée pour notre profession puisqu'elle a permis de clarifier nos missions dans les écoles d'Illkirch, mais aussi parce qu'elle est un outil de référence tant pour les ATSEM que pour les enseignants, pour une meilleure collaboration.

Lors du passage aux 4,5 jours par semaine, il y a 3 ans, et suite au mal-être qui a été observé au niveau des ATSEM dans les écoles, nous avons élaboré, avec l'UNSA, une enquête. Celle-ci a permis de mettre en évidence un épuisement dû au changement de rythmes et, de fait, la lourdeur de l'amplitude horaire journalière (+ de 9 heures/jour). Des solutions ont pu être trouvées, même s'il reste encore du chemin à parcourir.

Nos derniers dossiers ? La mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) qui devrait permettre une meilleure lisibilité, à compétence égale. L'UNSA a négocié, entre autres, le maintien de celui-ci en cas de maladie. Ce qui représente une très belle avancée sociale, dans le contexte actuel.

D'autre part, la collectivité a souhaité revoir notre protocole d'aménagement du rythme du temps de travail (annualisation + congés annuels).

Grâce à notre travail d'équipe avec l'UNSA, nos collègues ont pu conserver l'annualisation de leur temps travail (mise en place depuis 2001) ainsi que la totalité de leurs jours de congés annuels.

**UNSA : Si tu avais des « super-pouvoirs » que changerais-tu ?**

**Corinne :** Il faudrait développer une politique de bien-être au travail pour tous les agents et valoriser leur métier.

J'ai espoir, qu'ENSEMBLE, nous continuerons à l'avenir à maintenir un bon dialogue social à Illkirch, où tout le monde trouve sa place. Message au Gouvernement : STOP à la stigmatisation ! Les agents publics ne sont pas une charge mais une force pour la collectivité.



**Corinne HENRY**  
Agent Territorial Spécialisé  
des Ecoles Maternelles (ATSEM)  
Représentant du personnel UNSA Territoriaux  
Mairie d'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN



La Mairie d'Illkirch-Graffenstaden, c'est :

# 304

**AGENTS TERRITORIAUX**  
(toutes filières et grades confondus)

qui oeuvrent au quotidien au service des résidents et de l'environnement



# Bon à savoir

## ● La médiation préalable obligatoire : à partir du 1.04.2018

- Le [décret n° 2018-101 du 16 février 2018](#) met en place, à titre expérimental sur une partie du territoire, une médiation obligatoire préalable à la saisine du juge administratif dans certains litiges de la Fonction Publique et litiges sociaux.

Les dispositions de ce décret sont applicables aux recours contentieux présentés **jusqu'au 18.11.2020** à l'encontre des décisions intervenues à compter du 1.04.2018.

**Sont concernés, notamment :** (...) les travailleurs privés d'emploi, les administrations, les collectivités territoriales, les magistrats des tribunaux administratifs et les Cours Administratives d'Appel.

### LES CENTRES DE GESTION VOLONTAIRES



Les recours formés par les agents territoriaux à l'encontre de **décisions administratives leur étant défavorables** (relatives entre autres à leur rémunération, à un refus de détachement ou à une mise en disponibilité, à une réintégration, à un classement, à une formation professionnelle ou à leurs conditions de travail) devront systématiquement être précédés d'une médiation.

Dans ce cadre, la médiation sera assurée par le Centre de Gestion compétent. **39 Centres de Gestion** (dont le CDG67) se sont portés volontaires, fin 2017, pour servir d'intermédiaire entre l'agent et sa collectivité afin de tenter de rétablir le dialogue entre les deux parties et ainsi rétablir une relation de confiance entre elles et le règlement du litige qui les oppose de manière plus apaisée que la voie contentieuse.

Les circonscriptions accueillant ce dispositif doivent être annoncées prochainement par arrêté ministériel.

### UN RAPPORT REMIS AU PARLEMENT ET AU CCFP EN 2020

Ce rapport d'évaluation, établi par le Garde des Sceaux, sera remis au Parlement ainsi qu'au Conseil Commun de la Fonction Publique au plus tard 6 mois avant le 18.11.2020.

## ● Conseil Fédéral des 28 et 29 mars 2018 : Déclaration de la Commission « Retraités »



### « Les retraités d'aujourd'hui et de demain »

La **Commission Fédérale des Retraités** se réunit 2 fois par an, à l'occasion des Conseils Fédéraux. Elle prépare la déclaration qu'elle fera lors du Conseil Fédéral.

Avec l'**UNSA Retraités**, elle dénonce la situation qui est faite aux retraités aujourd'hui en réduisant leur pouvoir d'achat.

Avec l'**UNSA Retraités**, elle a appelé à participer à l'action du 15 mars dernier.

Vous trouverez la déclaration faite lors du dernier Conseil Fédéral (29.03.18)

en [cliquant ici](#)

>> En savoir plus [Unsa Territoriaux 67](#) : rubrique « Infos Retraités »



### Inscrivez-vous dès maintenant au **CONCOURS** de :

- **Attaché territorial**  
Concours externe, interne, 3<sup>e</sup> concours, spécialités : administration générale, gestion du secteur sanitaire et social, analyste, animation, urbanisme et développement des territoires  
Organisateur : CDG54

**RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :  
du 27.03 au 9.05.2018**

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS :  
17.05.2018**

### Et aux **EXAMENS** de :

- **Animateur principal 1<sup>re</sup> classe**  
(avancement de grade)  
Organisateur : CDG21
- **Animateur principal 2<sup>e</sup> classe**  
(avancement de grade + promotion interne)  
Organisateur : CDG21

**RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :  
du 24.04 au 23.05.2018**

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS :  
31.05.2018**

**POUR + D'INFOS :  
ATTENTION :**

**LES DATES PEUVENT CHANGER :  
RENDEZ-VOUS SUR LES SITES INTERNET  
DES CDG ORGANISATEURS**



### Nous contacter :

## UNSA TERRITORIAUX – UNION REGIONALE GRAND EST

19, rue des Vignes - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Internet UD 67 : <http://www.unsatorriviaux67.e-monsite.com/>

E-mail UD 67 : [unsa67@orange.fr](mailto:unsa67@orange.fr) ● Fédération UNSA Territoriaux Internet : <http://territoriaux.unsa.org/>



Suivez toutes nos actions sur [twitter](#)



### Permanences téléphoniques :

Tous les jours ouvrés (du lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00